

7 NOVEMBRE 2023

AVIS

POUR UNE MEILLEURE  
ORGANISATION TEMPORELLE ET  
UNE MEILLEURE QUALITE DE VIE DU  
TERRITOIRE D'ORLEANS  
METROPOLE

LA CREATION D'UN BUREAU DES  
TEMPS

## Conseil de développement d'Orléans Métropole



## ELEMENTS INTRODUCTIFS

### Objectif et périmètre de l'avis

Cet avis a pour but de favoriser la prise en compte de la notion temporelle et la cohérence des politiques temporelles sur le territoire métropolitain au service de la qualité de vie en suggérant la création d'un centre de coordination : **le bureau des temps**.

### Pourquoi un bureau des temps ?

Les premières expérimentations d'actions temporelles ont été menées au cours des 20 dernières années (voir annexes) dans plusieurs métropoles comme Rennes, Poitiers ou Lyon et Lille.

La création d'un bureau des temps au sein de la Métropole d'Orléans nous paraît **audacieuse** pour répondre aux défis du 21<sup>ème</sup> siècle comme la disparition progressive de l'organisation sociale industrielle, la désynchronisation des temps sociaux, la flexibilité des horaires, l'éclatement des formes d'emploi, la porosité entre temps de travail et de loisir, la mobilité généralisée et l'allongement de la durée de vie.

Ces mutations justifient l'importance d'une telle organisation pour aborder les enjeux temporels auxquels sont confrontés **les collectivités, les entreprises, associations et les citoyens**.

Tout d'abord, il est important de reconnaître que la gestion du temps est un enjeu majeur dans un monde où les rythmes de vie s'accélèrent continuellement.

Un bureau des temps permettrait d'analyser ces dynamiques et de proposer quelques aménagements adaptés pour favoriser un meilleur équilibre, qui pourrait renforcer la participation citoyenne et la démocratie locale en impliquant les habitants dans la co-construction des politiques publiques pensées en temps d'accès et relevant les problématiques temporelles sous divers prismes.

### À quoi peut répondre un Bureau des Temps pour la Métropole d'Orléans ?

Selon le groupe de travail, les thèmes suivants sont prioritaires dans les sujets à étudier par le bureau des temps.

#### ➔ Avec un objectif d'attractivité territoriale

##### 1) Répondre aux enjeux temporels émergents : désynchronisation des temps sociaux et la flexibilité

À quoi ressemble la Métropole d'Orléans temporellement parlant ? Quels sont les rythmes caractéristiques de notre métropole en 2023 ?

Quelles sont les attentes de nos actuels et futurs habitants ?

## **2) Lutter contre les inégalités temporelles : horaires d'ouverture des services**

Le temps peut mettre en lumière différentes inégalités qui affectent la vie quotidienne et sociale. Par exemple, les inégalités d'accès aux services municipaux, de Poste ou autres services de l'État selon son genre, son milieu socio-économique, sa zone géographique et son âge.

Un Bureau des Temps permettra de prendre en compte ces différences lors de l'élaboration de nouvelles infrastructures, de réinventer certaines politiques liées aux horaires ou à la mobilité.

## **3) Dynamiser l'économie locale**

Des horaires mieux adaptés aux besoins des habitants et des entreprises peuvent diminuer la tension qui pèse parfois sur les temps domicile-travail et ainsi diminuer les absences et les arrêts maladie. Et aussi d'améliorer la qualité de vie au travail et donc la performance économique des entreprises.

Mais cela peut aussi stimuler la consommation locale en réduisant les temps d'accès aux commerces et en offrant plus de temps libre pour se balader, s'engager et consommer local. In fine, l'emploi et l'attractivité du territoire se voient renforcés.

**➔ Avec un objectif de recherche d'allègement de Budget**

## **4) Favoriser l'articulation des politiques publiques**

Le Bureau des Temps peut aider à coordonner les différentes politiques publiques, en veillant à ce qu'elles soient cohérentes et complémentaires entre elles et que la notion de temps soit prise en compte dans l'aménagement du territoire et l'urbanisme.

## **5) Favoriser la mobilité**

Des acteurs de proximité qui se rencontrent autour d'une problématique commune comme les embouteillages sur certains points ciblés par exemple, peuvent collectivement trouver des pistes de solutions.

Ces dernières peuvent être des modifications temporelles, permettant de limiter des investissements onéreux dans des aménagements routiers ou autoroutiers par exemple.

## COMMENT METTRE EN PLACE UN BUREAU DES TEMPS ?

### Mise en Place d'un Bureau des Temps à Orléans Métropole

#### *Étape 1: Initialisation et formation d'un groupe de travail préliminaire:*

- **Appel à manifestation d'intérêt auprès des élus métropolitains:** Identifier les élus intéressés par la mise en place d'un Bureau des Temps pour constituer la base du groupe de travail.
- **Formation du groupe de travail:** Sélectionner un ensemble diversifié d'acteurs clés, comprenant des élus, des experts, des représentants des administrations et des citoyens, des RH entreprises pour établir un dialogue initial. Programmer des échanges et une adhésion à l'association Tempo Territorial est recommandé.
- **Établissement d'un pré-diagnostic:** Identifier les grands axes et priorités temporelles en se basant sur les observations préliminaires, les retours des membres du groupe et les besoins perçus.

#### *Étape 2: Création d'une équipe spécialisée:*

- **Nominations et/ou Recrutements:** Sélectionnez des profils spécialisés pour gérer le Bureau des Temps.
- **Désignation d'un élu:** Un membre du conseil métropolitain doit être dédié à cette initiative pour garantir le portage politique.

#### *Étape 3: Diagnostic temporel détaillé et étude des besoins:*

- **Analyse approfondie des flux:** Évaluer les principaux générateurs de flux comme le pôle 45, le CHU.
- **Identification des Tensions Temporelles:** Localiser les points critiques et les nœuds de mobilité.
- **Collecte d'Informations:** Conduire des enquêtes, études et consultations publiques, tout en utilisant les données existantes pour avoir une vision complète.

#### *Étape 4: Définition des objectifs, priorités et plan d'action:*

- **Définition des Objectifs:** Déterminer les objectifs majeurs et secondaires en se basant sur le diagnostic préalable et le profil temporel de la métropole.
- **Établissement du Plan d'Actions:** Élaborer un plan détaillé avec des étapes concrètes, des indicateurs et des échéances.

#### *Étape 5: Mise en œuvre, suivi et communication:*

- **Coordination et Exécution:** Assurer une mise en œuvre efficace des actions planifiées, en coordination avec tous les acteurs concernés.

- **Communication:** Promouvoir les initiatives du Bureau des Temps, informer le public et recueillir leurs retours pour des adaptations éventuelles.

## CONCLUSION & RECOMMANDATIONS

L'établissement d'un Bureau des Temps à Orléans Métropole promet d'améliorer la qualité de vie des habitants, de favoriser une meilleure gestion temporelle et de renforcer la dynamique métropolitaine.

Une mise en place réussie requiert un engagement politique solide, une équipe dédiée, une collaboration étroite entre acteurs au nombre limité pour plus d'agilité, et une communication transparente pour informer et impliquer le public.

En créant un bureau des temps, on se donne l'opportunité de transformer positivement la vie des habitants et des entreprises. Les avantages majeurs incluent l'amélioration de la qualité de vie, l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle bénéficiant autant aux employés qu'aux employeurs, la concordance des temps de vie et temps de la ville, la réduction des inégalités et la préservation de l'environnement.

En gagnant 5 minutes chaque jour pour environ 300 000 habitants, cela représente un gain considérable (25.000 heures pour être précis) à consacrer à diverses activités et projets, améliorant ainsi l'attractivité et la solidarité du territoire grâce à l'amélioration du bien-être général de la population, la productivité des entreprises et la cohésion sociale dans la collectivité.